

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 171

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER EN COACHING SPORTIF

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10. Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

(à compléter)

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Communiquer de manière adéquate dans les langues française et anglaise dans les divers contextes liés à la profession :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations rencontrées
- Pratiquer l'écoute et l'empathie
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Utiliser les outils de communication existants, adaptés aux contextes rencontrés, tant en français qu'en anglais
- Rédiger des rapports ou comptes rendus et en faire des présentations efficaces.

2. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et technique lié au développement humain :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- S'approprier les contenus, concepts, notions démarches et méthodes liés à sa pratique.

3. Respecter un cadre déontologique et inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable :

- Maîtriser les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle
- Adopter une attitude respectueuse des personnes et des lois et respecter les règles déontologiques de la profession
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Respecter les législations nationales et internationales.

4. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec des professionnels de la santé et du sport, les institutions, les fédérations, les associations,... :

- Programmer, avec ses partenaires et les bénéficiaires de ses interventions, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité en utilisant les ressources de partenaires professionnels au bénéfice des personnes prises en charge
- Participer ou animer un groupe de travail et assurer les suivis des dossiers
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.

5. Créer et mettre en place un environnement propre à stimuler la volonté de développement personnel et la prise en charge autonome de personnes ou d'athlètes dans le respect de leurs spécificités :

- Créer des conditions de fonctionnement pour que chaque bénéficiaire s'engage dans des projets personnels signifiants
- Repérer les forces et les difficultés des bénéficiaires pour adapter ses interventions et favoriser leur progression
- Concevoir et gérer des dispositifs, des structures ou des infrastructures permettant le développement personnel et le bien-être de bénéficiaires différents
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.

6. Créer et mettre en place un environnement propre à stimuler la volonté de développement personnel et la prise en charge autonome de personnes dans le respect de leurs spécificités :

- Créer des conditions de fonctionnement pour que chaque bénéficiaire s'engage dans des projets personnels signifiants
- Repérer les forces et les difficultés des bénéficiaires pour adapter ses interventions et favoriser leur progression
- Concevoir et gérer des dispositifs, des structures ou des infrastructures permettant le développement personnel et le bien-être de bénéficiaires différents
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.